

RCS : DIEPPE
Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00182
Numéro SIREN : 752 501 015
Nom ou dénomination : A L EPOQUE

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2018 sous le numéro de dépôt 361

SARL A L'EPOQUE
2 RUE GEORGES HEUILLARD

76220 NEUF MARCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE
Acte déposé, le :

23 FEV. 2018



2018B361

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPOQUE				Durée ex. en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : -				Durée de l'ex. précédent* 12			
2 RUE GEORGES HEUILLARD				76220 NEUF MARCHE			
Numéro SIRET* 75250101500016				Néant ☐		Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 31/07/2016				31/07/2015	
		Brut 1		Amort., provis° 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
I	Frais d'établissement *	AB		AC			
A N	Frais de développement*	CX		CQ			
C C	Concessions, brevets et droits similaire	AF		AG			
T	Fonds commercial (1)	AH		AI			
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
F P	Avances et acc. sur immob. incorp.	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
I C	Constructions	AP		AQ			
M	Installat° tech., matériel et outillage ind	AR	36 795	AS	18 254	18 541	21 356
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	182 357	AU	53 729	128 628	136 412
P	Immobilisations en cours	AV		AW			
B	Avances et comptes	AX		AY			
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT			
L F	Autres participations	CU		CV			
I I	Créances rattachées à des participat°	BB		BC			
S N	Autres titres immobilisés	BD		BE			
E	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	219 152	BK	71 984	147 169	157 768
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	4 262	BM		4 262	2 342
C T	En cours de production de biens	BN		BO			
T	En cours de production de services	BP		BQ			
C	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
C K	Marchandises	BT		BU			
I S	Avances et acc. versés sur cdes	BV	6 228	BW		6 228	6 337
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
C R	Autres créances (3)	BZ	12 212	CA		12 212	10 723
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
L D	VMP(dt act° propres)	CD		CE			
I	Disponibilités	CF	10 924	CG		10 924	6 918
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 650	CI		2 650	2 623
TOTAL (III)		CJ	36 277	CK		36 277	28 942
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM					
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	255 429	1A	71 984	183 445	186 710
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :		CP	(3) Part à + d'un an		CR
Clause de rés. de prop. :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPOQUE		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	16 000	16 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input data-bbox="751 324 798 353" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 600	1 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input data-bbox="751 432 798 461" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input data-bbox="751 465 798 495" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	20 206	17 044
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 285	3 161
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	50 090	37 806
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85 459	107 863
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input data-bbox="751 1153 798 1182" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EI"/>)	DV	3 408	9 138
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 962	12 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 527	19 425
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
		EB		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	133 355	148 904
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	183 445	186 710
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	87 174	
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 783	477

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPOQUE		Néant		*	
		Exercice N			Exercice N-1
		France		Exportation et intrac.	Total
	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue : - biens*	FD		FE	FF
	- services*	FG	348 189	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	348 189	FK	FL
Produits d'exploit.	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX
	Salaires et traitements*				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*				GA
	Dotations - dotations aux provisions				GB
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPOQUE		Néant		*	
		Exercice N		Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		357	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB			
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		357	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45	45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45	45	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-45	312	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	1 072		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	353 728	313 438	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	341 444	310 276	
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	12 285	3 161	
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY			
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG			
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP			
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transfert de charges	A1	5 509	6 201	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	3 424	1 864	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		319	
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9 3 424					
(7) Détails des produits et charges exceptionnels		Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Charges except.		Produits except.	
PENALITES, AMENDES FISC. & PENAL		45			
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieure		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPOQUE				Néant		*	
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à poste 3
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CZ	D8	D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL I			KD	KE	KF	
C	Terrains			KG	KH	KI	
	R	Constructions	- Sur sol propre	L9			
			- Sur sol d'autrui	M1			
	P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	- Installations générales, agencements et aménagements des	M2			
R	Autres immob. corporelles			KV	KW	KX	
E				KY	KZ	LA	
L				LB	LC	LD	
L				LE	LF	LG	
E				LH	LI	LJ	
S				LK	LL	LM	
	TOTAL III			LN	LO	LP	14 474
F	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T	
I	Autres participations			8U	8V	8W	
N	Autres titres immobilisés			1P	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U	1V	
	TOTAL IV			LQ	LR	LS	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			0G	0H	0J	14 474
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale ou évaluation en équivalence d'origine des immobilisations en fin 4	
			par virement de poste à poste 1	par cession des tiers ou mise en équivalence ou résultant d'une mise en équivalence 2			
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			C0	D0	D7	
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			LV	LW	1X	
C	Terrains			LX	LY	LZ	
	R	Constructions	- Sur sol propre	MA	MB	MC	
- Sur sol d'autrui			MD	ME	MF		
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.			MG	MH	MI	
R				MJ	MK	ML	
E				MM	MN	MO	
L				MP	MQ	MR	
E				MS	MT	MU	
L				MV	MW	MX	
E				MZ	NA	NB	
S				ND	NE	NF	
	TOTAL III			NG	NH	NI	
F	Participations évaluées (mise en équ.)			0U	0V	0W	
I	Autres participations			0X	0Y	0Z	
N	Autres titres immobilisés			2B	2C	2D	
	Prêts et autres immob. financières			2E	2F	2G	
	TOTAL IV			NJ	NK	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OK	OL	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :

SARLA L'EPOQUE

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*

IMMOB. AMORTISSABLES	Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et développ. TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immob. incorp. TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
Construct° - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	12 590	QA	5 665	QB		QC	18 254
- Installations générales, agencements et aménagement divers	QD	24 188	QE	11 333	QF		QG	35 520
Autres immob. - Matériel de transport	QH	6 560	QI	6 458	QJ		QK	13 018
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobiliier	QL	3 574	QM	1 618	QN		QO	5 191
- Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	46 911	QV	25 073	QW		QX	71 984
TOTAL GENERAL (I + II + III)	ON	46 911	OP	25 073	OQ		OR	71 984

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliat° amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
N Inst. gales., égnc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
C Inst gales, agent & am. div	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
R Mat bur & inf mob	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
P Emb. récup., div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO				
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
TOTAL Général Non Ventilé- (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex. aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursemt des obligations				SP	SR

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/07/2016

Durée : 12 mois

1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF**OPTIONS RETENUES**

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 946	2 849		36 795
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	170 733	11 625		182 357
Immobilisations financières.....				
Total.....	204 679	14 474		219 152

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 590	5 665		18 254
Autres immobilisations corporelles...	34 321	19 408		53 729
Total.....	46 911	25 073		71 984

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**Frais d'établissement :**

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital...		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement**Immobilisations non décomposées :**

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :**Structure :** amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).**Composants :** amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.**Modes d'amortissement**

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	36 à 240 mois				
Autres immobilisations corporelles	L	48 à 60 mois				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	2 342	4 262	2 342	4 262
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	2 342	4 262	2 342	4 262

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	14 862	14 862	0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	2 771
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

16000 €

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	1 000	16,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	85 459	39 278	51 965	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	23 962	23 962		
Dettes fiscales et sociales.....	20 527	20 527		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	3 408	3 408		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	133 355	87 174	51 965	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	231
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	14 036
Dettes fiscales et sociales.....	6 525
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts..... 3 780
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée..... 36 981
 Autres engagements réciproques.....

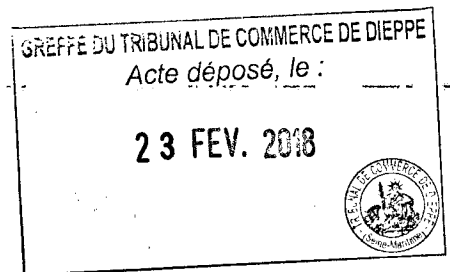
Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

Le crédit d'impôt compétitivité emploi a fait l'objet d'une comptabilisation au crédit du compte 645900 pour la somme de 4742 €.



A L'EPOQUE

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 16000 €

2 RUE GEORGES HEUILLARD 76220 NEUF MARCHE

RCS DIEPPE 752501015

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DES ASSOCIÉS

Le 30/01/2017

A 14 H

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** ») se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire sur convocation du Gérant adressée verbalement.

L'assemblée générale est présidée par M. VINCENT GRIFFON, Gérant de la Société (ci-après, le « **Président de Séance** »).

Le Président de Séance constate que les associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'assemblée générale

h.g

réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée :

Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31/07/2016 et quitus au Gérant ;

Approbation des conventions réglementées ;

Affectation du résultat de l'exercice ;

Pouvoir pour les formalités.

Les associés reconnaissent que l'ensemble des documents suivants leur ont été préalablement communiqués dans les conditions et délais fixés par la loi :

les statuts de la Société ;

l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/07/2016

le rapport de gestion du Gérant ;

le texte des projets de décisions.

La discussion générale est ensuite ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

Décisions

Décision 1

L'assemblée des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/07/2016, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 12 284,51 euros.

L'assemblée des Associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 394 et 395 du Code général des impôts.

L'assemblée des Associés approuve également les opérations traduites dans les comptes et dans le rapport de gestion.

En conséquence, L'assemblée des Associés, donne quitus entier et sans réserve au Gérant de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/07/2016.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 2

L'assemblée des Associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 12 284,51 euros, décide de l'affecter, sur proposition du Gérant, de la manière suivante :

Origine :

Report à nouveau antérieur : 20 205,51 €

Résultat de l'exercice : 12 284,51 €

Affectation :

Au report à nouveau : 12 284,51 €. Compte tenu de cette affectation, le compte de report à nouveau présente un solde créditeur de 32 490,02 euros.

L'assemblée des Associés, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés.

Décision 3

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant, visé par l'article L. 223-19 du Code de commerce, l'assemblée des Associés approuve chacune des convention qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 4

L'assemblée des Associés décide de ratifier la rémunération nette allouée à VINCENT GRIFFON, au titre de ses fonctions de Gérant de la Société, au cours de l'exercice clos et décide de modifier sa rémunération brute pour l'exercice en cours. La nouvelle rémunération brute annuelle est de : 24000 €. La société prend également en charges les charges sociales afférentes à cette rémunération.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 5

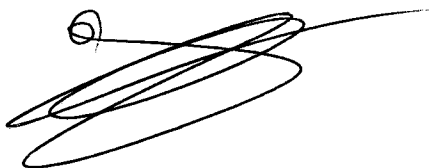
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

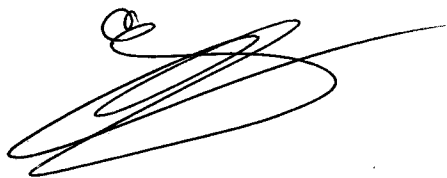
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes mentionnées ci-dessous.

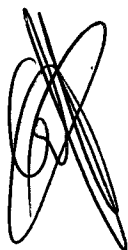
VINCENT GRIFFON, Président de Séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

VINCENT GRIFFON, Associé(e)

A handwritten signature in black ink, similar to the one above, with multiple loops and a long horizontal stroke.

LESLIE GRIFFON, Associé(e)

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'X' shape formed by two intersecting diagonal strokes.



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DIEPPE

54, rue du Faubourg de la Barre
B.P. 70231
76204 DIEPPE CEDEX
0891 01 11 11 (0,30€/min) - www.infogreffe.fr

000046100E0000000000000000279839
2073241275200001 00500



Le 20/11/2017
Nos références : 752 501 015
Millésime relancé : 2016

1^{ère} RELANCE

Madame, Monsieur,

Il apparaît que vous n'avez pas déposé les comptes de l'année 2016, en violation des articles L. 232-21 à L. 232-23 et R. 123-111 du Code de Commerce.

Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le site : www.infogreffe.fr

A défaut, vous devez nous adresser par courrier sans délai en un seul exemplaire, très lisibles, non agrués, certifiés conforme et signés par le représentant légal :

- Les comptes annuels certifiés conformes et signés par le représentant légal ;
- La résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée générale (en cas de refus d'approbation, la procès-verbal de l'assemblée générale dans son intégralité) certifiée conforme et signée par le représentant légal ;
- Chèque d'un montant de 47,96€.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le greffier associé



CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON REALISATION DU DEPOT

La société commerciale qui s'abstient de déposer ses comptes au greffe prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour l'obtention de concours bancaires.

Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une infraction punie d'une amende, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 euros montant pouvant être porté à 3 000 euros en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal).

Le président du tribunal de commerce peut adresser à l'encontre des dirigeants une injonction de déposer les documents comptables au greffe sous une astreinte qu'il détermine et dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor Public (Article L.611-2 II du Code de Commerce).

L'out intéressé peut demander en référé au Président du Tribunal de Commerce d'enjoindre sous astreinte au dirigeant de la personne morale de procéder au dépôt des documents comptables (article L.123-5-1 du Code de Commerce).

Le Président peut dans les mêmes conditions et à cette fin, désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités.

2073241275200001